

**Assemblée générale annuelle**  
**Service d'interprétation pour personnes sourdes de l'Estrie (SIPSE)**  
**16 juin 2021**  
**Lieu : Plateforme ZOOM**

## **PRÉSENCES**

### **Interprètes :**

Céline Martineau (en fonction)  
Roxane Gosselin (en fonction)  
Cathie Provost  
Sylvianne Croteau  
Cathie Provost

### **Invités :**

Bernard Lefebvre\Consensus  
Louise Gagné\Villeneuve Gagné Stébenne Proulx inc.  
Claudia Fiore-Leduc\ROC Estrie

### **Employées :**

Catherine Chayer  
Florence Harvey  
Sarah Raiche Rousseau

### **Membres sourds :**

Stéphan Jacques  
Marie Claire Houde  
Steve Scalabrini  
Sara Campeau  
Luc Mascolo  
Marjorie Gosselin

### **Membres-entendants :**

Marc Lavertu  
Xavier Labine  
Claude Gingras  
Marie Claude Bruneau  
Claudine Lemieux

## **1. Accueil et mot de bienvenue**

Il est 18h04 lorsque s'ouvre la réunion. Stéphan Jacques salue tous les participants présents.

## **2. Ouverture de l'assemblée**

## **2.1 Vérification du quorum**

Il y a quorum pour l'assemblée générale 2021 du SIPSE

## **2.2 Nomination de la présidence et du secrétariat d'assemblée**

Il est proposé par Caroline Dumontet et appuyé par Sara Campeau que Claudia Fiore-Leduc soit nommée présidente d'assemblée.

Il est proposé par Caroline Dumontet et appuyé par Sara Campeau que Marc Lavertu soit nommé secrétaire d'assemblée.

## **3. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Claudia souligne que la tenue de l'AGA du SIPSE est attendue depuis longtemps. Dès que la représentante de la firme comptable sera présente, on passera à la présentation des états financiers.

Claudia présente l'ordre du jour aux participants. Luc Mascolo demande, puisqu'il est inscrit aux règlements généraux, que soit présentée la prévision budgétaire pour 2021-2022. Pendant la pause, Catherine Chayer s'assurera que le document soit visible. Le point est ajouté à la suite de la présentation du plan d'action.

Il faut lire que le plan d'action est pour une période allant de 2021 à 2024.

Luc Mascolo conteste la validité de procéder aux amendements des règlements généraux puisque le délai de 30 jours selon la loi n'a pas été respecté. Claudia explique que le conseil d'administration et la direction ont tout fait pour soumettre le document le plus rapidement possible. C'est l'assemblée le moment venu qui jugera des dires de monsieur Mascolo en procédant ou non le moment venu.

L'ordre du jour modifié est proposé par Steve Scalabrini et appuyé par Stéphan Jacques.

## **4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 25 septembre 2019**

Claudia souligne que pour des modifications de style ou d'orthographe, les participants pourront envoyer leurs recommandations au SIPSE pour les corrections. Pour gagner du temps, on s'attardera qu'aux détails qui modifient le sens de l'information transmise qui la rendrait incorrecte.

Luc Mascolo demande que les présences soient inscrites par groupe selon le type de membre qu'ils représentent dans le but d'assurer une meilleure gestion des droits de vote. Monsieur Mascolo demande pourquoi il est indiqué que

Marie Chantale Clin est absente. Comme il n'est pas nécessaire d'inscrire les absents, on retira le nom de la liste.

L'ensemble du procès-verbal semble conforme à son déroulement en 2019.

L'adoption du procès-verbal de l'AGA du SIPSE de 2019 est proposée par Sylvianne Croteau et appuyée par Marjorie Gosselin.

## **5. Reconnaissance : membre honoraire**

Pour son travail exemplaire, une personne sera nommée à titre de membre honoraire. Stéphan Jacques, enfile un veston pour donner un indice sur l'identité de la personne. Luc Mascolo se reconnaît ainsi avec son amour pour ce vêtement.

Une vidéo soulignant le travail exceptionnel de Luc Mascolo qui a fondé le SIPSE et y a participé pendant des années en y donnant de son temps est présentée.

Luc Mascolo est très heureux de l'honneur qu'on lui démontre. C'est en effet beaucoup de temps et bien des rencontres qui ont permis de créer le premier service d'interprète et de le faire grandir. C'est aussi un bel accomplissement considérant que le SIPSE est toujours là pour accomplir sa mission.

Une horloge commémorative est offerte à Luc Mascolo sous le thème du temps qui passe.

## **6. Présentation du rapport d'activités 2020-2021**

La directrice du SIPSE, Catherine Chayer présente le rapport d'activité 2020-2021. La dernière année, tant pour le SIPSE que pour l'humanité entière avec la pandémie, c'est une course à obstacles qui offre le meilleur portrait des activités du SIPSE pour la dernière année.

Il y a des bonnes nouvelles à souligner pendant cette période. Il y a 66 membres actifs. Le conseil d'administration s'est rencontré à huit reprises sans compter les rencontres de gouvernance en lien avec le suivi de gestion. Le nombre d'établissements participants est à la hausse pour une troisième année. Les cours LSQ, en milieu de travail, ont fait une belle percée cette année. Espérons qu'on pourra répéter l'expérience l'an prochain.

La pandémie affecte encore les activités du SIPSE lorsqu'on regarde le nombre de demandes d'interprétation qui se chiffre à 521 comparativement à 671 l'an dernier. Il y a eu neuf demandes d'urgence qui ont toute pu être répondues positivement pendant l'année. Luc Mascolo aimerait que ce chiffre paraisse

bien dans le tableau qui résume la situation. C'est positif de voir qu'aucune urgence n'a dû être annulée.

Le suivi de gestion est aussi un sujet important. Il a demandé beaucoup d'énergie aux membres du conseil d'administration en soutien avec le CIUSSS, Consensus et le ROC. Il ne reste que quelques étapes, comme la tenue de l'AGA de ce soir et le rapport de M. Lefebvre, pour que le CIUSSS puisse poser un regard final sur la situation du SIPSE et affirmer, à la fin du mois d'août, que ce dernier que le suivi de gestion est maintenant chose du passé. Claudia Fiore-Leduc souligne que le SIPSE a évolué dans ce processus et est sur une lancée très positive.

Sylvianne demande des précisions sur le rôle de Consensus. Bernard Lefebvre explique que son rôle d'observateur externe avait pour but d'accompagner le SIPSE afin de se donner de meilleures pratiques de gestion.

Luc Mascolo demande que les données sur le nombre de participants des cours LSQ de la dernière année soit vérifiées. Selon lui, les chiffres ne concordent pas lorsqu'il compare aux nombres d'élèves qu'il avait dans ses cours.

Le rapport d'activités 2020-2021 du SIPSE est proposé par Stéphan Jacques et appuyé par Steve Scalabrini

## **7. Présentation du rapport financier au 31 mars 2021**

Madame Louise Gagné de la firme comptable est présente pour les états financiers du SIPSE pour la dernière année.

Les produits s'élèvent à 251 791 dollars. On note l'augmentation de la subvention du PSOC qui s'explique par l'indexation annuelle. On voit aussi un montant inexistant l'an passé sous CITC qui se veut une subvention salariale connue sous le nom CIT (contrat d'intégration au travail).

Les charges s'élèvent à 234 087 dollars. On notera que les salaires sont plus élevés cette année, un montant important pour les assurances et une inscription sous mauvaise créance.

Il y a donc un surplus des revenus sur les dépenses de 17 704 dollars pour l'exercice financier se terminant au 31 mars 2021.

Sylvianne Croteau demande des explications sur le montant des assurances, la baisse des charges payées au SRI et la mauvaise créance. La directrice souligne qu'en effet, malgré l'offre de la ville qui négocie le contrat d'assurance pour plusieurs organismes, le prix est élevé et affecte bien d'autres organismes. Pour

le montant à la baisse pour les SRI, c'est une bonne nouvelle considérant que nous n'avons pas eu besoin de faire appel à eux pour répondre à des demandes d'interprétation. Le montant de 3825 dollars en mauvaise créance s'explique par une facture présentée pour une formation LSQ en milieu de travail qui est perdu dans la bureaucratie. Toutefois, la situation n'est pas dramatique et les argents seront vraisemblablement versés au SIPSE.

Ainsi, l'actif net du SIPSE passe de 77 744 à 95 149 dollars. Il y a eu un investissement de 6266 dollars en immobilier.

Le bilan montre bien le portrait positif du SIPSE le 31 mars dernier considérant ce qu'il y a en banque, ce qu'il y a recevoir et à payer à ce moment précis.

Monsieur Mascolo demande certains éclaircissements sur les termes précis comme les « montants non affectés » et « valeur actif financier » pour mieux comprendre les différents tableaux du document. Madame Gagné vulgarise bien différents éléments des états financiers pour l'ensemble des participants.

Sylvianne Croteau demande comment doit-on voir un investissement important comme l'achat d'un bâtiment dans le cadre d'un projet et les états financiers qui sont présentés lors de l'AGA. Madame Gagné souligne que la situation du SIPSE est bien positive toutefois un investissement de la sorte demanderait que la levée de fond récolte un montant égal à l'investissement demandé. On souligne que le projet en est à ses tout débuts. La collecte d'information pour un plan d'affaires bien préparé est en cours.

L'adoption des états financiers est proposée par Caroline Dumontet et appuyée par Steve Scalabrini.

### **7.1 Nomination d'une firme comptable**

Il est proposé par Marie Claire Houde de faire affaire avec la même firme comptable, Villeneuve Gagné Stébenne Proulx inc., pour la préparation des états financiers l'an prochain. La proposition est appuyée par Sylvianne Croteau.

### **8. Présentation et adoption du plan d'action 2021-2024**

Catherine Chayer présente d'abord les trois grands axes qui sont ciblés dans le cadre du suivi de gestion qui permette au SIPSE de répondre aux critères du PSOC et qui teinte le plan d'action.

Sylvianne Croteau demande qu'on explique le projet de Centre des Sourds. C'est un projet rassembleur qui vise entre autres une centralisation des services existants pour les Sourds de l'Estrie sous un même toit et d'y en développer d'autres. Sylvianne propose un autre libellé pour ce point : Le CA et ses partenaires sont présentement à la recherche d'informations pour monter un

plan d'affaire claire pour la création d'un Centre des Sourds. Les prochaines étapes seront inscrites plus explicitement et partagées lors de la prochaine assemblée générale annuelle. Cette proposition est appuyée par Steve Scalabrini

Marjorie Gosselin demande que l'AQEPa ne figura pas dans la liste des partenaires, car l'organisme n'a pas encore pris de décision à ce sujet.

Sylvianne Croteau se questionne sur comment peut se voir tout le travail du CA de gouvernance pour l'avenir du SIPSE. Caroline Dumontet souligne qu'il y a eu un investissement de temps des membres du CA pour accomplir cette tâche qui permet de sortir la tête haute de cette crise. Marc Lavertu ajoute qu'une partie de l'information sera bien visible dans les nouveaux règlements généraux.

Caroline Dumontet propose le plan d'action. La proposition est appuyée par Steve Scalabrini.

### **8.1 Prévision budgétaire**

La directrice présente les prévisions budgétaires pour l'an prochain. On peut noter les frais de publicité d'une pub télé qui a été tournée et qui sera utilisée pour rétablir la crédibilité du SIPSE auprès de la population de l'Estrie.

Luc Mascolo demande que les chiffres de l'an dernier figurent aussi pour la prochaine AGA. Le comparatif aide à rendre la situation plus claire.

Sylvianne Croteau propose l'adoption de la prévision budgétaire. La proposition est appuyée par Caroline Dumontet.

### **9. Amendements aux règlements généraux**

Bernard Lefebvre explique ce qui a amené la firme Consensus dans le dossier du suivi de gestion. Il s'agit d'un accompagnement pour le CA du SIPSE et sa direction dans une démarche de redressement exigé et financé entre autres par le CIUSSS. Il rappelle l'importance des trois grands axes qui émergent de ce processus et que le virage qui s'entame est cruciale pour l'avenir du SIPSE. La nouvelle philosophie du SIPSE propose de travailler tous ensemble. La révision des règlements généraux était primordiale dans le but d'avoir une gestion saine de l'organisme et assurer son financement.

Toutes les parties des règlements généraux sont revues dans le seul but d'en assurer la compréhension.

L'amendement aux règlements généraux est proposé par Sylvianne Croteau et appuyé par Xavier Labine.

## **10. Élection des membres du Conseil d'administration**

### **10.1 Motion de reconnaissance au Conseil d'administration 2020-2021**

Claudia Fiore-Leduc rappelle l'année intense, épouvante, rempli d'émotion qu'a vécu le CA. Ces personnes méritent un grand BRAVO pour leur dévouement et pour tout le travail accompli.

### **10.2 Élection des membres du Conseil d'administration 2021-2022**

Marie Claire Houde propose Claudia Fiore-Leduc comme présidente d'élection. Sara Campeau appuie la proposition.

Stéphan Jacques propose Marc Lavertu comme secrétaire d'élection. La proposition est appuyée par Sara Campeau.

Stéphan Jacques rappelle que le nouveau conseil d'administration devra suivre les valeurs du SIPSE.

Avec le retard dû à la pandémie, il y a 7 postes en élection ce soir considérant qu'il n'y a pas eu d'AGA l'an dernier. Nous précéderons en trois étapes soit les postes pour les entendants, les sourds et celui pour un interprète œuvrant au SIPSE.

#### **A. Claudia ouvre les candidatures des trois postes pour les entendants.**

Stéphan Jacques propose Claudine Lemieux.

Caroline Dumontet propose Marie Claude Bruneau.

Sara Campeau propose Xavier Labine.

Sylvianne Croteau Propose Marc Lavertu.

Claudia ferme la période de mise en candidature et vérifie la volonté de chacun en commençant par la dernière candidature.

Marc Lavertu refuse. Xavier Labine accepte. Claudine Lemieux accepte.

Ainsi, les trois postes sont comblés.

#### **B. Claudia ouvre les candidatures pour les trois postes disponibles pour les personnes sourdes.**

Sylvianne Croteau propose Marie Claire Houde.

Steve Scalabrini propose Stéphan Jacques.

Sylvianne Croteau propose Sara Campeau.

Caroline Dumontet propose Steve Scalabrini.

Caroline Dumontet propose Marjorie Gosselin.

Claudia ferme la période de mise en candidature et valide la volonté de chacune des candidatures.

Marjorie Gosselin refuse. Steve Scalabrini accepte. Sara Campeau refuse. Stéphan Jacques accepte et Marie Claire Houde refuse. Il y a donc un poste vacant pour une personne sourde qui ne pourra être comblée que par une assemblée générale spéciale ou l'an prochain.

- C. Claudia Fiore-Leduc ouvre les candidatures pour le poste d'interprète œuvrant au SIPSE.

Steve Scalabrini propose Caroline Dumontet.

Sara Campeau propose Cathie Provost.

Steve propose Sylvianne Croteau.

Les candidatures terminées, la présidente d'élection valide la volonté de chacune des personnes. Sylvianne Croteau refuse. Cathie Provost refuse. Caroline Dumontet accepte.

Les élections sont terminées.

## **11. Points d'information**

### **11.1 Dévoilement du nouveau logo**

Catherine Chayer présente le nouveau logo qui invite à l'inclusion de tout le monde.

### **11.2 Tirage des prix de présence**

Florence Harvey, nouvelle employée à la répartition, procède au tirage des prix de présence.

Les cinq cartes cadeaux de Pharmaprix de 100 \$ sont gagnées par Cathie Provost, Steve Scalabrini, Marie Claude Bruneau et Marc Lavertu.

Les cinq cartes cadeau de Maxi/Provigo de 100 \$ sont gagné par Marjorie Gosselin, Céline Martineau, Claudine Lemieux, Roxanne Gosselin et Caroline Dumontet.

## **12. Levée de l'assemblée**

Stéphan Jacques propose la levée de l'assemblée.